

**EXAMEN MODULE**

**« Economie du risque »**

**14 JUIN 2010**

**15 H 30 – 17 H 30**

**DUREE 2 heures**

**(ni document ni calculatrice autorisés)**

(2 points par question)

- 1) Supposons un jeu de dès auquel on gagne 120 € avec le 1, 60 € avec le 2, 30 € avec le 3, on perd 60 € avec le 4 et rien avec les autres faces. Pour une mise de 10 €, le jeu est-il équitable ?
- 2) Vous avez le choix entre acheter un billet de transport à 15 € ou risquer une amende de 150 € en sachant que vous avez une chance sur 10 d'être contrôlé. Que faites-vous ?
- 3) Alain possède un véhicule d'une valeur de 15 000 €. Les statistiques lui indiquent qu'il a une chance sur cent d'être volé dans l'année. Quelle est la valeur espérée du véhicule d'Alain ?  
  
Si Alain a de l'aversion au risque, quelle est la somme minimale qu'il peut être prêt à payer pour acheter sa sécurité ?  
  
La « prime » que l'assureur demande à l'année correspond-elle au prix équitable du risque ?
- 4) En quoi consiste la notion d'aversion au risque ? Quelle est son incidence sur la demande d'assurance ?
- 5) Peut-on assurer tous les risques ?
- 6) Qu'est-ce qui justifie la liberté d'assurer ?
- 7) Peut-on distinguer entre mutuelle, mutualité et mutualisation ?
- 8) Assurance et solidarité sont souvent opposées. Est-ce justifié ?
- 9) Quelle relation peut-on établir entre mutualité, solidarité et responsabilité ?
- 10) Peut-on assurer sa responsabilité ?